



MODALITÉS ET TARIFS DE LOCATION DES SALLES AU 1^{ER} JANVIER 2014

LOCATION DES SALLES	Salle des Festivités N°3 ou Salle des Réunions N°2	
	FORFAIT 1	FORFAIT 2
Durée de la location	Du vendredi soir au dimanche 13h00	Du samedi matin au dimanche 13h00
Remise des clés	Le vendredi entre 15h30 et 16h30 lors de l'état des lieux entrant	Le samedi matin entre 8h30 et 11h45 à l'accueil de la Mairie
Restitution des clés	Dans la boîte aux lettres de la Mairie, le dimanche avant 13h00, heure de codage de l'alarme.	Dans la boîte aux lettres de la Mairie, le dimanche avant 13h00, heure de codage de l'alarme.
État des lieux entrant	Le vendredi entre 15h30 et 16h30	
État des lieux sortant	Le lundi entre 8h30 et 9h00	
Particulier	400.00 €	300.00 €
Association/Entreprise	300.00 €	200.00 €
Élu/Personnel	300.00 €	200.00 €
Caution dégradation	800.00 €	500.00 €
Caution nettoyage	100.00 €	100.00 €
Acompte	100.00 €	100.00 €